

DELEG – Direction Clientèle

DELEGATION DE SIGNATURE A M. MICHEL JULIEN

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 2-CA.25.027 du Conseil d'Administration du 14 mai 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Monsieur Michel JULIEN** exerce les fonctions de **Responsable du Service Charges locatives et Copropriétés**

Donne délégation à **Monsieur Michel JULIEN** pour signer les actes suivants :

- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service,
- Tous courriers et communication aux locataires ou à leurs représentants dans le cadre de ses attributions,
- Les autorisations de remboursement des frais de déplacement du personnel placé sous son autorité
- La commande, l'attestation de service fait et l'autorisation de paiement pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 15 mai 2025

Le Responsable du Pôle Charges locatives
et Copropriétés



Michel JULIEN

Le Directeur Général par Intérim



Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le 05/06/2025

Signature

